



GUIDE DE L'UTILISATEUR

Connectez-vous à votre compte **CHAABI DRIVE** et utiliser l'intégralité de votre application mobile !



Avec l'application CHAABI DRIVE vous avez accès à tout le soutien dont vous avez besoin en tant que conducteur de véhicule de CHAABI LLD, vous pouvez :

- Consulter les prestations souscrites auprès de CHAABILLD pour votre véhicule;
- Avoir les informations relatives à votre Véhicule ;
- Consulter les prestations de votre contrat ;
- Demander de l'assistance ;
- Etablir une déclaration sinistre, prendre des photos du constat ou des dégâts du véhicule ;
- Géolocaliser les Partenaires CHAABILLD (Rechercher le partenaire le plus proche de votre position : Garagiste, Centre de Visite Technique, Pneumaticien) ;
- Evaluer un partenaire ;
- Envoyer une Réclamation ;
- Recevoir des Rappels et Notifications (échéance de Contrat, km Entretien Prévisionnel, échéance Visite Technique, Dépassement km) ;
- ... et autres services

Téléchargez **CHAABI DRIVE** gratuitement dans l'App Store et Google Play Store.

Contactez nous sur **0520 151 151**

SOCIÉTÉ :
N° DU CONTRAT :
MARQUE DU VÉHICULE :
MODÈLE DU VÉHICULE :
N° DU WW :

ECHÉANCE VISITE TECHNIQUE	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}

CONTACTEZ CHAABI LLD AU :

0522 95 72 00
0520 15 11 51



LOCALISER ET ÉVALUER NOS PARTENAIRES
SUR **www.chaabilld.ma**



SOMMAIRE

1. LIVRAISON	6
LIEU DE LA LIVRAISON	6
RENDEZ-VOUS	6
MODALITES	6
AMENAGEMENTS	7
CONDUCTEUR	7
GARDE JURIDIQUE	7
2. ASSURANCE	8
COUVERTURES	8
PROCEDURE EN CAS DE SINISTRE	8
3. GESTION DU CARBURANT	10
MODALITES	10
4. PRESTATIONS	11
MAINTENANCE	11
CONTRÔLE TECHNIQUE	12
5. PNEUMATIQUE	13
PRESTATIONS INCLUSES	13
PRESTATIONS NON INCLUSES	13
LIEU	13
MODALITES	13
6. ASSISTANCE	14
COUVERTURES	14
ASSISTANCE AU VEHICULE	14
ASSISTANCE AUX PERSONNES	14
MODALITES	14
7. VEHICULE DE REMPLACEMENT	15
CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION	15
MODALITES	15
FRAIS SUPPLEMENTAIRES	16
8. RESTITUTION	17
MODALITES ET LIEU DE RESTITUTION	17
FRAIS SUPPLEMENTAIRES	17
9. CARNET D'ENTRETIEN	18
10. CONDUITE RESPONSABLE	26



Adoptez l'Eco Conduite



LIVRAISON



LIEU DE LA LIVRAISON

La livraison du véhicule s'effectuera dans une concession de la marque de votre véhicule ou dans tout autre endroit indiqué par Chaabi LLD.

RENDEZ-VOUS

Le rendez-vous de la livraison a été soigneusement pris auprès du concessionnaire de la marque de votre véhicule.

La date et l'heure précise de la livraison seront déterminées d'un commun accord avec vous afin que le véhicule soit remis dans les meilleures conditions.

MODALITÉS

Nous vous recommandons vivement de consacrer suffisamment de temps pour vérifier que le véhicule qui vous est livré correspond à votre demande telle que formalisée dans les conditions particulières dûment signées par vos soins.

Contrôlez d'abord l'aspect extérieur du véhicule : l'état de la carrosserie, les optiques, les feux et les rétroviseurs.

N'hésitez pas à demander conseil au responsable de la livraison sur toutes les fonctionnalités et les options du véhicule.

Assurez-vous que les papiers du véhicule sont au complet avant d'en prendre possession (l'autorisation de mise en circulation provisoire, l'attestation d'assurance, le guide de service, la carte grise ou certificat d'immatriculation provisoire...).

Vérifiez aussi les doubles de clés (ouverture et démarrage).

En cas de non-conformité, de papiers manquants ou d'anomalie quelconque, nous vous prions de bien vouloir le signaler sur le PV de réception avant de le signer et d'en informer immédiatement notre service livraison en appelant le centre INFODRIVE au :



AMÉNAGEMENTS

Le véhicule mis à votre disposition peut recevoir d'éventuels aménagements qui doivent figurer au niveau des conditions particulières acceptées par Chaabi LLD.

Tout aménagement supplémentaire est soumis à l'accord préalable et écrit de Chaabi LLD et donnera lieu à une modification des conditions tarifaires.

CONDUCTEUR

En prenant possession du véhicule, vous attestez que le conducteur remplit toutes les conditions mentionnées dans les conditions générales et notamment :

- Qu'il est âgé de plus de 21 ans.
- Qu'il est titulaire d'un permis de conduire de plus d'un an.

GARDE JURIDIQUE

Dès lors que le procès-verbal de réception du véhicule est signé par le locataire (signataire du contrat) ou son mandataire, vous en acceptez la garde juridique.

Merci de ne signer le procès-verbal que si le véhicule est strictement conforme.

La prise en charge du véhicule même sans signature du procès-verbal vaut acceptation de la garde juridique.

Dans ce cas, il ne pourra y avoir aucun recours.



ASSURANCE



Votre véhicule est couvert par une assurance tous risques, les taux des franchises incompressibles restant à votre charge sont indiqués dans les conditions particulières.

LES COUVERTURES

Les garanties de votre assurance sont :

- La responsabilité civile.
- Personnes transportées
- Défense et recours.
- Tierce (franchise indiquée aux conditions particulières).
- Vol et incendie.
- Bris de glace.
- Garantie perte financière (*si elle est souscrite*).

PROCÉDURE EN CAS DE SINISTRE SINISTRE

Accident avec dégâts matériels :

- Remplissez soigneusement le constat amiable sur les lieux de l'accident, en

utilisant un stylo à bille, pour que le double soit lisible. Un constat amiable vous est remis à la livraison du véhicule dans la pochette contenant le présent guide ainsi que les documents de circulation.

- Précisez bien la marque, le type, et l'immatriculation des véhicules.
- Inscrivez l'identité complète du souscripteur d'assurance.
- Indiquez le nom de la compagnie d'assurance et le N° du contrat.
- Renseignez le nom, prénom, N° permis de conduire.
- Cochez soigneusement les cases à hauteur de chacune des rubriques de circonstances (de 1 à 22) et indiquez le nombre de cases ainsi marquées.
- Mentionnez clairement les zones de chocs sur le croquis.
- Signez et faites signer le constat par le conducteur adverse.
- Remettez au conducteur adverse un exemplaire et conservez l'autre.



Si vous souhaitez obtenir de l'aide ou une assistance lors du constat merci de joindre le centre INFODRIVE au numéro :



Notre partenaire pour l'assistance se tient également à votre disposition pour le rapatriement du véhicule ou pour assurer la poursuite de votre voyage. Le nom du prestataire ainsi que ses coordonnées vous seront communiqués lors de la livraison de votre véhicule et à l'occasion de chaque renouvellement de votre attestation d'assurance.

Sinistre avec dégâts corporels

Alertez immédiatement la police ou la gendarmerie pour l'établissement d'un procès verbal.

IMPORTANT

- Ne modifiez en aucun cas le constat.
- Si vous avez l'occasion, faites des photocopies des papiers de bord de la partie adverse.

• Envoyez une copie du constat, récépissé du PV ainsi qu'une déclaration d'accident manuscrite dans les 48 heures qui suivent l'accident au service assurance de Chaabi LLD. Dès la réception de ces documents, Chaabi LLD s'occupera du suivi de la gestion du sinistre (expertise, suivi des réparations...).

Vol de votre voiture

- Déposez une plainte pour vol du véhicule auprès des autorités compétentes.
- Envoyez l'original du dépôt de plainte dans les 48 heures au service assurance Chaabi LLD en joignant les papiers du véhicule et les jeux de clés du véhicule.

IMPORTANT

- Ne laissez jamais les clés et la carte grise dans le véhicule.
 - Vous êtes tenus de les restituer en cas de vol pour bénéficier de la couverture.
 - Les pièces ou accessoires volés ou perdus, sans qu'il y ait vol du véhicule lui-même, sont à votre charge.
- Nous vous recommandons de ne jamais laisser votre véhicule dans un endroit non gardé.



GESTION DU CARBURANT



Si votre entreprise souscrit à cette option, votre véhicule sera doté d'une carte pétrolière ainsi que du guide des stations de service.

Toutes les informations concernant l'utilisation de la carte figurent dans le guide du pétrolier. Les services et le type de carburant autorisés pour votre véhicule sont indiqués sur votre carte.

MODALITÉS

A chaque enlèvement de carburant :

- Enregistrez votre code confidentiel.
- Tapez le kilométrage indiqué au compteur.
- Vérifiez et conservez le bon qui vous a été remis.

IMPORTANT

Les plafonds des consommations de carburant ont été fixés par votre entreprise. Tout dépassement, ou usage abusif de la carte accréditive pétrolière demeure sous votre entière responsabilité.

Vous êtes tenu de déclarer à Chaabi LLD toute perte ou vol de votre carte dans les plus brefs délais et de confirmer le jour même par fax, afin de permettre l'invalidation de ladite carte.

PRESTATIONS



MAINTENANCE

PRESTATIONS INCLUSES

Cette prestation couvre toutes les interventions préconisées par le guide de service du constructeur :

- Les vidanges.
- Les révisions périodiques mineures et majeures.
- Toute intervention mécanique nécessaire au bon fonctionnement du véhicule et qui n'est pas due à une utilisation anormale ou abusive de celui-ci.
- Toute intervention rentrant dans le cadre de la garantie constructeur.
- Les remplacements des ampoules, des batteries et des essuie-glaces.

PRESTATIONS NON INCLUSES

Les interventions ne rentrant pas dans le cadre de cette prestation sont :

- Les crevaisons.
- Les frais de lavage, nettoyage intérieur, gardiennage, parking, etc.
- Toute réparation due à un accident non déclaré engageant la responsabilité totale ou partielle du conducteur.
- La remise en état de tout accessoire ou équipement disparu du véhicule.
- Bris de glace non déclaré, chocs ou pertes d'éléments du véhicule (enjoleurs...).

- Toute remise en état résultant d'une utilisation anormale ou abusive du véhicule.

LIEU

Les vidanges et révisions périodiques seront effectuées dans le réseau du concessionnaire de la marque de votre véhicule ou dans tout établissement agréé à cette fin.

La liste des concessionnaires par marque et des établissements agréés est annexée à ce guide. N'hésitez pas à consulter notre site web (www.chaabilld.ma) pour obtenir la liste mise à jour.

Il vous est néanmoins demandé de prendre rendez-vous chez le garage du concessionnaire le plus proche 24 heures à l'avance pour limiter les durées des interventions sur votre véhicule.

MODALITÉS

Référez-vous aux recommandations du constructeur pour les échéances kilométriques des révisions périodiques. Nous essaierons autant que possible de vous joindre afin de vous rappeler ces diverses échéances. Cependant, les remontées sur le kilométrage parcouru peuvent ne pas nous parvenir en temps voulu.



A chaque fois que vous atteignez les kilométrages indiqués ou que vous détectez un défaut de fonctionnement, veuillez prendre rendez-vous chez le concessionnaire de votre marque le plus proche.

C'est pourquoi, nous nous permettrons de vous contacter afin de connaître le kilométrage de votre véhicule et de vous préconiser les actions à mettre en œuvre pour son maintien en parfait état de fonctionnement.

Si vous atteignez les seuils kilométriques indiqués ou si vous détectez un défaut, merci de prendre attache avec le concessionnaire de votre marque le plus proche.

Le centre INFODRIVE est à votre disposition pour vous assister téléphoniquement ou, éventuellement, pour dépêcher l'un de ses collaborateurs spécialisés pour vous assurer le meilleur service auprès de votre concessionnaire.

DOCUMENT À PRÉSENTER

- Bon de commande, indiquant les travaux à effectuer sur le véhicule, envoyé par notre plateforme technique.
- La carte grise du véhicule.

BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE DU CONSTRUCTEUR

Le respect des révisions est impératif. Toute négligence pourra engendrer d'importantes interventions techniques qui ne seront pas prises en charge par le constructeur et peuvent générer des coûts.

Pour respecter les conditions de bénéfice de la garantie, veuillez remettre le présent guide au responsable du garage pour indiquer les travaux effectués et mettre le cachet de la concession.

IMPORTANT

Vérifiez régulièrement les niveaux d'huile et d'eau ainsi que la pression des pneus à chaque fois que vous voulez

faire un long trajet. Chaabi LLD opère avec des concessionnaires et garages agréés choisis pour leur qualité et professionnalisme.

Toute réparation effectuée en dehors du réseau des concessionnaires, peut faire perdre le bénéfice de la garantie. De plus, Chaabi LLD dégage toute responsabilité liée à toute réparation effectuée en dehors de ces réseaux, et se réserve le droit de facturer au client tout dommage qui résulterait d'une malfaçon.

Ne réglez en aucun cas directement une facture.

Pour tout renseignement complémentaire adressez-vous à notre plateforme technique au :



CONTRÔLE TECHNIQUE

Votre véhicule est soumis à la réglementation des véhicules de location. Pour votre sécurité, ce véhicule doit être régulièrement soumis à un contrôle technique.

FRÉQUENCE

La visite technique a lieu chaque année pendant les 2 premières années puis chaque 6 mois jusqu'à la fin du contrat.

MODALITÉS

- Présenter les papiers de votre véhicule au responsable du centre technique agréé le plus proche. Une version mise à jour est publiée sur notre site www.chaabilld.ma
- Le centre technique procède alors au contrôle et vous remet un procès-verbal de contrôle technique dont le résultat doit être favorable et qui doit être systématiquement présenté en cas de contrôle routier.

PNEUMATIQUE



PRESTATIONS INCLUSES

Sont incluses dans cette prestation :

- Le remplacement des pneumatiques dont le nombre est prévu dans les conditions particulières du contrat de location longue durée.
- Les frais de monte et de démonte ainsi que l'équilibrage des roues.

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Les remplacements de pneus non prévus au contrat.
- Le dépassement du nombre de pneus contractuel.
- Les frais de monte et démonte d'une fréquence supérieure à celle prévue.
- Les réparations des crevaisons.

LIEU

Les remplacements des pneus s'effectueront dans le réseau pneumatique agréé par Chaabi LLD. La liste des établissements agréés est annexée à ce guide et couvre tout le territoire national. Vous pouvez consulter la liste du réseau mise à jour sur notre site web à l'adresse www.chaabilld.ma

Tout remplacement effectué en dehors du réseau pneumatique agréé par Chaabi LLD, ne sera pas remboursé et vous ne pourrez

pas bénéficier des tarifs avantageux négociés après de nos partenaires.

MODALITES

Le remplacement des pneumatiques est effectué à votre initiative et sous votre responsabilité, néanmoins, il est soumis à l'accord préalable du loueur.

Effectuez un contrôle de pression au moins avant chaque grand déplacement. Les sculptures doivent présenter une profondeur d'au moins 1,6 mm (épaisseur d'une pièce de 1 DH).

Vérifiez aussi qu'ils ne présentent ni hernie ni déchirure nécessitant leur remplacement. Profitez également de vos inspections pour dégager les petits cailloux et morceaux de métal bloqués entre les sculptures de la gomme et qui risqueraient d'entraîner une crevaison.

Quand le pneumatique présente une usure anormale ou l'une des anomalies nécessitant son changement, le réseau des stations pneumatiques agréées par Chaabi LLD et dont la liste est jointe à ce guide procédera aux opérations idoines sur présentation du bon de commande.



ASSISTANCE



Cette option vous permet de bénéficier des prestations d'assistance souscrites pour votre compte par Chaabi LLD auprès des prestataires d'assistance qui vous seront communiqués lors de la livraison de votre véhicule et à chaque renouvellement de votre attestation d'assurance.

LES COUVERTURES

Les couvertures principales liées à cette prestation sont indiquées ci-dessous, nous vous recommandons toutefois de consulter les conditions générales de l'organisme d'assistance pour prendre connaissance des prestations dans le détail.

ASSISTANCE AU VÉHICULE

Vous pouvez faire appel à l'assistance du véhicule à chaque fois que survient tout événement soudain, imprévisible et violent, extérieur et indépendant de votre volonté tel que accident, panne ou en cas de vol.

En appelant le N° 080 200 9999 ou 0520 151 151, et en mentionnant le N° d'immatriculation de votre véhicule, vous bénéficiez des prestations suivantes :

- Dépannage ou tractage du véhicule jusqu'au garage le plus proche.
- Récupération du véhicule au Maroc.

ASSISTANCE AUX PERSONNES

- Transport et rapatriement sanitaires au Maroc.
- Continuité de voyage.

MODALITÉS

- Contactez directement le N° de votre partenaire pour l'assistance, qui vous sera communiqué lors de la livraison de votre véhicule et à chaque renouvellement de votre attestation d'assurance.
- Faites connaître votre nom et le moyen de vous joindre rapidement.
- Votre N° de contrat ou d'immatriculation.
- Le nom et l'adresse du conducteur.

N'hésitez pas à appeler le centre INFODRIVE Chaabi LLD pour tout renseignement complémentaire au **080 200 9999**

N'oubliez pas de remettre les clés et les papiers du véhicule (carte grise, carte verte, carnet de passage en douane...) au collaborateur du prestataire d'assistance à qui vous remettez la voiture.

IMPORTANT

Pour répondre à vos besoins en toute circonstance et à tout moment Chaabi LLD a mis en place, au sein de sa plateforme technique, un service astreinte pour les heures non ouvrables. Contactez-nous en dehors des heures ouvrables au **080 200 9999** ou **0520 151 151**

VÉHICULE DE REMPLACEMENT



Si vous avez souscrit à cette option, vous profiterez de cette prestation autant de fois que nécessaire sur toute la durée du contrat.

CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Un véhicule de remplacement est mis à votre disposition dans les cas suivants :

- En cas de panne.
- En cas d'accident nécessitant de grandes réparations.
- Et plus généralement à chaque intervention nécessitant l'immobilisation du véhicule pendant plus de 4 heures selon le barème du constructeur.

Les conditions de délivrance de votre véhicule de remplacement et la durée peuvent varier selon le type d'événement ayant entraîné le recours à cette prestation.

MODALITÉS

A la survenance de l'un des événements cités ci-dessus, téléphonez au centre INFODRIVE «véhicule de remplacement» de Chaabi LLD en mentionnant :

- Votre N° de contrat.
- Le matricule de votre véhicule.



Et indiquez :

- Le kilométrage de votre véhicule.
- La raison de l'immobilisation de votre véhicule.
- Le lieu de la mise en réparation.



RESTITUTION

Pour prendre possession du véhicule de remplacement, présentez-vous au lieu convenu avec le centre INFODRIVE muni (e) de votre permis de conduire.

La livraison et la restitution du véhicule de remplacement donne lieu à la signature de deux procès-verbaux attestant l'état et le kilométrage du véhicule de remplacement entre les deux opérations.

IMPORTANT

Le véhicule de remplacement est mis à votre disposition dans le cadre des conditions de location du loueur Courte Durée qui fournit le véhicule. Aussi, nous vous recommandons d'en prendre connaissance lors de la prise en charge du véhicule de remplacement afin d'éviter toutes facturations complémentaires.

La durée de mise à disposition du véhicule de remplacement est limitée dans le temps. Aussi, pensez à restituer le véhicule dès la remise en état de votre véhicule principal.

CHAABI LLD n'est pas responsable de toute perte d'objet personnel dans le véhicule, c'est pour cela que nous vous recommandons d'enlever tous vos objets personnels ou de valeur avant de soumettre le véhicule au prestataire (Garage, convoyeur...)

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

La prestation véhicule de remplacement ne couvre pas les frais suivants :

- Dépassement de la durée de mise à disposition initialement prévue, ou après fin des travaux ayant causé l'immobilisation de votre véhicule.
- Frais de carburant (il faut restituer le véhicule de remplacement avec le niveau de carburant tel qu'il figurait sur la jauge au moment de sa réception).
- Frais de convoyage du véhicule en cas de restitution dans un lieu autre que celui initialement convenu.
- Le kilométrage effectué par le véhicule de remplacement sera ajouté à la consommation kilométrique du véhicule principal au moment de sa restitution.



MODALITÉS ET LIEU DE RESTITUTION

Au terme de la location, le lieu et le jour de la restitution seront indiqués par le loueur.

Au moment de la restitution, un examen contradictoire de l'état du véhicule est effectué par vos soins et par le soin d'un collaborateur de Chaabi LLD en se référant à l'état standard de restitution clairement défini dans les conditions générales de location.

Signez le procès-verbal de restitution avec le collaborateur de Chaabi LLD.

Assurez-vous de remettre à Chaabi LLD : le PV de restitution, la carte grise, l'attestation d'assurance, le PV de contrôle technique ainsi que les clés du véhicule et éventuellement la carte carburant.

Gardez une copie du PV de restitution. Seule la date portée sur le PV de restitution détermine la date de restitution du véhicule et la durée de location.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Lors de la restitution votre véhicule doit être conforme à l'état standard défini aux conditions générales de location. Cet état standard exclut toute usure anormale ou dommage constaté et notamment :

- Les chocs, rayures ou déformations de la carrosserie, du châssis ou des pare-chocs.
- Les déchirures, tâches ou brûlures des sièges, tapis ou garniture.
- Les chocs ou déformations des jantes ou enjoliveurs.
- Les optiques ou feux divers brisés, fêlés ou rayés.

A la restitution du véhicule, les frais seront évalués par un organisme externe spécialisé en matière d'expertise en toute transparence. Le client peut avoir à sa demande une copie du rapport d'expertise.

Les frais de remise en état seront à votre charge. Aussi nous vous recommandons d'effectuer toute réparation éventuelle avant la restitution du véhicule.

IMPORTANT

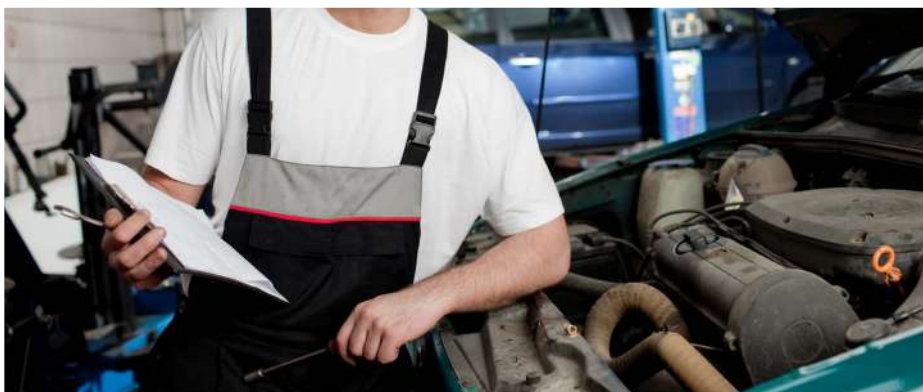
Les frais de remise en état suite à toute installation d'accessoires vous appartenant (trous de passage ou de fixation,...) seront à votre charge.

Documents obligatoires :

- Carte grise
- Attestation d'assurances
- Contrat de location
- Visite technique non échue
- Autorisation de circulation non échue
- Guide du conducteur et carnet d'entretien



CARNET D'ENTRETIEN



ENTRETIEN 10 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle injection
- Contrôle des bougies et faisceau d'allumage
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie

- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 20 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle tension courroies
- Contrôle niveau liquide de refroidissement

Transmission

- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle liquide de frein
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée fonctionnement et fuite

ENTRETIEN 30 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Changement filtre à air
- Changement filtre à carburant
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle du circuit d'alimentation
- Contrôle de l'allumeur et distributeur
- Contrôle faisceau d'allumage
- Réglage ralenti
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, disques, avant et arrière.
- Contrôle niveau liquide de frein

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord et ventilateur électrique

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 40 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle injection
- Contrôle des bougies et faisceau d'allumage
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Changement des plaquettes selon usure

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 50 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle tension courroies
- Contrôle niveau liquide de refroidissement

Transmission

- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle liquide de frein
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée fonctionnement et fuite

ENTRETIEN 60 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Changement filtre à air
- Changement filtre à carburant
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle du circuit d'alimentation
- Contrôle de l'allumeur et distributeur
- Contrôle faisceau d'allumage
- Réglage ralenti
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, disques, avant et arrière
- Contrôle niveau liquide de frein

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord et ventilateur électrique

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission

- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 70 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle injection
- Contrôle des bougies et faisceau d'allumage
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 80 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle tension courroies
- Contrôle niveau liquide de refroidissement
- Changement du kit de distribution

Transmission

- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle liquide de frein
- Changement des plaquettes selon usure

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée fonctionnement et fuite

ENTRETIEN 90 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Changement filtre à air
- Changement filtre à carburant
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle du circuit d'alimentation
- Contrôle de l'allumeur et distributeur
- Contrôle faisceau d'allumage
- Réglage ralenti

- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, disques, avant et arrière
- Contrôle niveau liquide de frein

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord et ventilateur électrique

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 100 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle injection
- Contrôle des bougies et faisceau d'allumage

- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière
- Changement des amortisseurs

ENTRETIEN 110 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle tension courroies
- Contrôle niveau liquide de refroidissement

Transmission

- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle liquide de frein
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée fonctionnement et fuite

ENTRETIEN 120 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Changement filtre à air
- Changement filtre à carburant
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle du circuit d'alimentation
- Contrôle de l'allumeur et distributeur
- Contrôle faisceau d'allumage
- Réglage ralenti
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Changement des plaquettes selon usure

- Contrôle niveau liquide de frein

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord et ventilateur électrique

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 130 000 KM

Moteur

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle injection
- Contrôle des bougies et faisceau d'allumage
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 140 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle tension courroies
- Contrôle niveau liquide de refroidissement

Transmission

- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle liquide de frein
- Contrôle plaquettes, avant et arrière

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général.
- Contrôle direction assistée fonctionnement et fuite.

ENTRETIEN 150 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Changement filtre à air
- Changement filtre à carburant
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle du circuit d'alimentation
- Contrôle de l'allumeur et distributeur
- Contrôle faisceau d'allumage
- Réglage ralenti
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Contrôle plaquettes, disques, avant et arrière
- Contrôle niveau liquide de frein

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord et ventilateur électrique

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

ENTRETIEN 160 000 KM**Moteur**

- Vidange huile moteur et échange filtre à huile
- Nettoyage filtre à air
- Contrôle du système de refroidissement
- Contrôle du calage de l'allumage
- Contrôle injection
- Contrôle des bougies et faisceau d'allumage
- Contrôle tension courroies
- Contrôle de l'échappement
- Changement du kit de distribution

Transmission

- Contrôle fonctionnement de l'embrayage
- Contrôle niveau d'huile de la boîte à vitesse

Système de freinage

- Contrôle frein à main
- Changement des plaquettes selon usure

Système de climatisation

- Contrôle du gaz
- Contrôle du fonctionnement
- Contrôle filtre

Système électrique

- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage, avertisseur et essuie-glaces
- Contrôle fermeture électrique des portes, vitres et rétroviseurs
- Contrôle des indicateurs de tableau de bord

Châssis

- Contrôle pression pneus et état général
- Contrôle direction assistée
- Contrôle silent-blocs moteurs et transmission
- Contrôle suspension avant / arrière

**Contact :**Technique : technique@chaabilld.maRéclamation : reclamation@chaabilld.ma



CONDUITE RESPONSABLE



LA CONDUITE RESPONSABLE...L'AFFAIRE DE TOUS

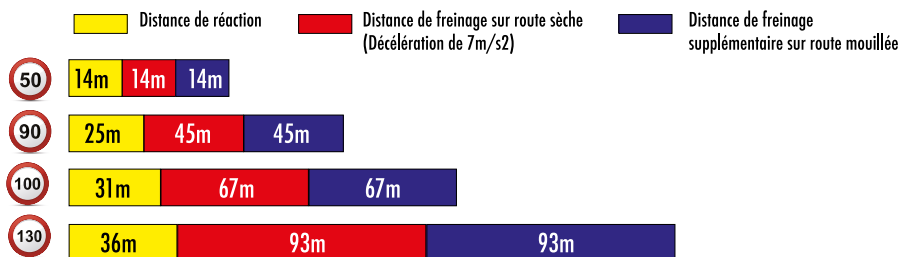
Pour confirmer son adhésion à la sécurité routière et à la protection de l'environnement, ChaabiLLD encourage ses clients à adopter la conduite responsable.

La conduite responsable est un style de conduite intelligent. Elle permet au conducteur de se déplacer en toute sérénité avec une réelle maîtrise des dépenses et inconvénients liés à l'utilisation du véhicule telle la consommation du carburant, la réduction des émissions CO2 et la réduction des risques d'accidents. Nous listons, ci-dessous, quelques règles élémentaires et gestes simples permettant d'adopter une conduite responsable.

ASPECT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

⚠ Avant de prendre la route préparer l'itinéraire et vérifier les points suivants : Le système de freinage, les niveaux d'huile, de liquide de refroidissement, de liquide de frein et de lave glace, la pression et l'état des pneumatiques...

- ⚠ Respectez la limitation de vitesse :
 - Consultez fréquemment l'indicateur de vitesse;
 - Adaptez votre vitesse aux circonstances ;
 - Redoublez de vigilance la nuit.
- ⚠ Respectez la distance de sécurité minimale entre deux véhicules pour réagir en cas d'accident ;



(Guide de la prévention routière)

- ⊘ Ne pas utiliser le téléphone en conduisant, la vigilance et le temps de réaction vont diminuer ;
- ⊘ Ne pas prendre de médicaments ou autres produits susceptibles de diminuer la vigilance ;
- ⊘ Lors du choix du véhicule, prêtez attention aux équipements de sécurité.

IMPORTANT

Ce qu'il faut toujours avoir dans sa voiture :

- Une lampe de poche ou mieux une lampe frontale ;
- Une trousse de premiers soins ;
- Un extincteur ;
- Un triangle de pré-signalisation ;
- Gilet de sécurité routière.

ASPECT ECOLOGIQUE

La maîtrise des règles de la conduite écologique est essentielle pour limiter son empreinte carbone et ainsi prendre part au combat contre la dégradation de l'environnement et l'amplification du réchauffement climatique. Voici quelques règles :

- Vérifiez régulièrement la pression de vos pneus. Un pneu sous gonflé, c'est du carburant en plus et une tenue de route moins bonne ;

- Adoptez une conduite souple. Démarrez en douceur et anticipez les ralentissements en utilisant le frein moteur plutôt que la pédale de frein ;
- Laissez le moteur doucement monter en température, pendant les 5 premiers kilomètres. Evitez de trop solliciter le moteur : un moteur froid consomme naturellement plus de carburant ;
- Coupez le moteur lors d'un arrêt prolongé. L'arrêt/redémarrage du moteur consomme moins que de le laisser tourner ;
- Vérifiez régulièrement l'état de votre véhicule. Un véhicule mal entretenu peut entraîner une surconsommation du carburant ;
- N'utilisez la climatisation que si nécessaire. La surutilisation de la climatisation induit la surconsommation de carburant des véhicules et l'augmentation des émissions de CO2 ;
- Limitez la vitesse pour assurer la sécurité, économiser la consommation du carburant et réduire les émissions CO2 ;
- Evitez de trop charger le véhicule. Débarrassez-vous des objets inutiles ;
- Adoptez un mode de déplacement écologique. N'utilisez la voiture qu'en cas de besoin ;
- Lors du choix du véhicule, prêtez attention au taux d'émission CO2 de celui-ci.

Vous pouvez faire appel à notre équipe INFODRIVE pour tout conseil en la matière.

Nous prévoyons aussi des actions de sensibilisation et des formations adaptées pour nos clients sur les règles de sécurité routière et la conduite écologique.

Pour plus de détails consultez notre site www.chaabilld.ma

Chaabi LLD

19, rue des Papillons,
quartier Oasis - 20410,
Casablanca - Maroc
Tél : + 212 520 151 151